

Participation des parents au marché du travail

Évolution de 2008 à 2023

Luc Cloutier-Villeneuve et Pierre-Olivier Paré



Introduction

En 2009, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publiait une étude détaillée sur l'évolution du marché du travail et les parents durant la période 1976-2008¹. La question de la conciliation famille-travail était au cœur de cette publication. Celle-ci était mise en lien avec les préoccupations relatives au besoin grandissant en main-d'œuvre qui déjà se présentait en raison du vieillissement de la population, en particulier de la population active. Une mise à jour de cette étude est pertinente aujourd'hui, car le marché du travail a continué de se resserrer dans la dernière décennie et que la participation au marché du travail des parents demeure cruciale dans ce contexte. Ce resserrement du marché du travail se traduit par des taux de chômage historiquement bas et des taux d'activité et d'emploi qui atteignent des niveaux records, comme le révèle le dernier [Bilan du marché du travail](#) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Cette publication porte dans un premier temps sur l'évolution de la participation au marché du travail des mères et des pères au Québec durant la période 2008-2023. Des résultats globaux concernant le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage selon

Faits saillants

- Le taux d'emploi des mères québécoises ayant au moins un enfant âgé de moins de 25 ans a augmenté de façon importante entre 2008 et 2023, ce qui a réduit l'écart entre celles-ci et les pères, dont le taux a toujours été plus élevé.
- En 2008, le taux d'emploi des mères était de 79 % ; il est de 87 % en 2023. L'écart entre le taux d'emploi des pères et celui des mères est passé de 11 à 7 points durant cette période.
- Chez les mères dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans, le taux d'emploi est passé de 72 % en 2008 à 82 % en 2023. L'écart entre les mères et les pères est passé de 17 points à 11 points durant cette période.
- Plus l'âge des pères et des mères et, par le fait même, celui du plus jeune enfant, est élevé, plus l'écart entre leur taux d'emploi respectif est faible.
- Chez les mères monoparentales, on observe une augmentation d'environ 10 points du taux d'emploi entre 2008 et 2023. Leur taux d'emploi a atteint 86 %, un taux proche de celui des pères monoparentaux et des mères en couple (87 %).
- Le taux d'emploi des mères ne s'est accru que chez celles ayant fait des études postsecondaires ou universitaires. Le taux d'emploi des mères ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires n'a pas bougé au cours des 15 dernières années et se situe à environ 71 % en 2023, soit un taux inférieur d'un peu moins de 20 points par rapport à celui des mères plus scolarisées. De plus, l'écart entre les mères et les pères moins scolarisés demeure élevé, soit d'environ 18 points en 2023. Cela indique que celles-ci ont plus de difficultés que les autres mères à intégrer le marché de l'emploi.

Suite à la page 2

1. Voir Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, Québec, 70 p.

la situation parentale sont tout d'abord présentés. Par la suite, des données et des analyses sur le taux d'emploi sont présentées pour diverses caractéristiques ventilées selon le sexe. On y aborde ainsi l'évolution du taux d'emploi des mères et des pères en fonction de l'âge du plus jeune enfant, de la composition familiale, de l'âge des parents, de la scolarité ainsi que du statut migratoire. Enfin, l'analyse se termine par une comparaison de la situation du Québec avec celle des autres principales provinces du Canada. Les résultats portent sur les personnes de 25 à 54 ans, qui sont les plus susceptibles de devoir concilier un emploi et des responsabilités parentales.

L'Institut de la statistique du Québec diffusera une autre analyse en lien avec les parents et le marché du travail. Des résultats et des analyses seront présentés concernant certaines caractéristiques des emplois et conditions de travail des parents.

- Le taux d'emploi des mères immigrantes s'est accru d'environ 15 points entre 2008 et 2023 pour se fixer à environ 77 %. Chez les mères non immigrantes, le taux d'emploi a aussi crû, mais d'environ 8 points pour s'établir à environ 91 %. L'écart entre ces deux groupes de population s'est donc réduit ; il est passé d'environ 20 points à environ 14 points durant la période. Dans le cas des parents immigrants, l'écart entre les pères et les mères en 2023 (environ 15 points) est trois fois et demie plus élevé que celui observé chez les parents non immigrants (environ 4 points).
- Le taux d'emploi des mères québécoises est plus élevé que celui des mères des autres principales provinces. En 2023, celui-ci s'établissait à environ 87 %, comparativement à 80 % en Ontario, à 78 % en Alberta et à 79 % en Colombie-Britannique. De plus, l'écart entre les mères et les pères est plus faible au Québec (environ 7 points) que dans les autres provinces (entre 13 et 16 points).
- Le taux d'emploi des mères en 2023, quel que soit l'âge du plus jeune enfant, demeure plus élevé au Québec que dans les autres principales provinces.
- Le taux d'emploi des mères québécoises d'enfants âgés de moins de 6 ans s'est accru de l'ordre de 10 points entre 2008 et 2023, soit davantage que dans les autres principales provinces au Canada. Le constat est le même pour les mères dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 12 ans ou de 13 à 24 ans.



sepy / Adobe Stock

Participation au marché du travail

Au cours des dernières décennies, le taux d'emploi a considérablement augmenté au Québec, en particulier chez les personnes de 25 à 54 ans. Alors que le taux dans ce groupe atteignait environ 65 % en 1976, il se situe à environ 87 % en 2023, ce qui représente un bond de plus de 20 points de pourcentage (données non présentées). La croissance du taux d'emploi s'explique essentiellement par une plus grande participation des femmes au marché du travail. En effet, leur taux d'emploi est passé d'environ 42 % à environ 86 % durant cette période, tandis que celui des hommes n'a pas vraiment changé (il est d'un peu moins de 90 %) (données non présentées²). L'entrée d'une part accrue de femmes sur le marché du travail a entraîné de nombreux défis, dont celui de la conciliation travail-famille. Cet enjeu touche particulièrement les parents actifs qui ont des enfants en bas âge, et qui doivent concilier leurs responsabilités parentales, souvent plus importantes que celles des parents d'enfants plus âgés, et leurs responsabilités professionnelles.

Afin d'étudier les liens entre la parentalité et la participation au marché du travail, nous proposons de comparer les parents entre eux et avec les personnes sans enfant à l'aide des données de l'*Enquête sur la population active* (voir section sur la source des données, les définitions et la qualité des données). Nous traiterons plus spécifiquement de la participation au marché du travail des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, car ces personnes sont les plus susceptibles d'avoir des responsabilités parentales. La période d'analyse retenue est celle allant de 2008 à 2023.

Parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans en 2023, environ la moitié sont des parents qui vivent avec au moins un enfant de moins de 25 ans³. Cette

proportion est semblable à celle de 2008. Plus précisément, on estime à environ 740 000 le nombre de pères et à 886 000 le nombre de mères vivant avec au moins un enfant de moins de 25 ans. Cet écart s'explique en partie par la différence entre le nombre de mères monoparentales (environ 150 000) et le nombre de pères monoparentaux (environ 61 000).

Portrait général de la participation des parents au marché du travail

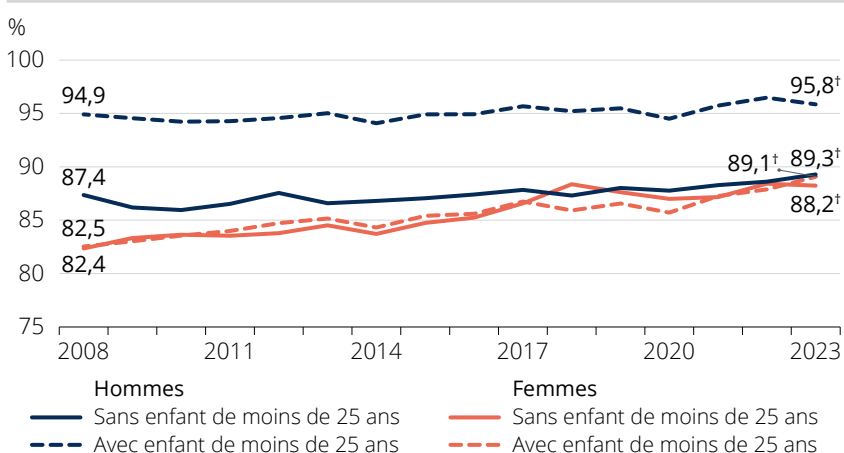
L'écart de taux d'activité entre les pères et les mères s'amointrit

Entre 2008 et 2023, le taux d'activité des mères de 25 à 54 ans (avec enfants de moins de 25 ans) s'est accru de près de 7 points de pourcentage ; il est passé de 83 % à 89 % (figure 1). Chez les pères, le taux demeure élevé ; il se situe à environ 96 % en 2023 et est resté relativement stable durant la période. Le taux

d'activité des mères a crû plus que celui des pères entre 2008 et 2023 et l'écart entre les deux s'est amoindri : il est passé d'environ 12 points à moins de 7 points durant la période. Par ailleurs, le taux d'activité des femmes sans enfant a également augmenté, soit de près de 6 points entre 2008 et 2023, pour s'établir à environ 88 %, ce qui s'apparente à celui des mères. Toutefois, le taux d'activité des hommes sans enfant a connu une hausse de moindre ampleur (moins de 2 points), et le niveau observé en 2023 (environ 89 %) demeure inférieur à celui des pères. Enfin, lorsqu'on compare le taux d'activité des femmes sans enfant avec celui des hommes sans enfant, on constate que, comme chez les parents, l'écart s'est réduit entre les femmes et les hommes durant la période. Celui-ci était d'environ 5 points en 2008, alors que l'on ne détecte pas d'écart statistiquement significatif en 2023. L'écart entre les sexes pour ce qui est du taux d'activité est donc moins marqué lorsque les personnes n'ont pas de responsabilités parentales.

Figure 1

Taux d'activité selon la situation familiale et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008-2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

2. Pour des données détaillées (groupe d'âge 5 ans) sur le taux d'emploi selon le sexe, consultez le tableau suivant : [Taux d'activité et taux d'emploi, résultats selon le groupe d'âge détaillé, 1976-2023](#).

3. Voir la section sur la méthodologie pour une définition des personnes sans enfant et des personnes avec enfants de moins de 25 ans.

Le taux d'emploi des pères demeure élevé comparativement à celui des autres groupes

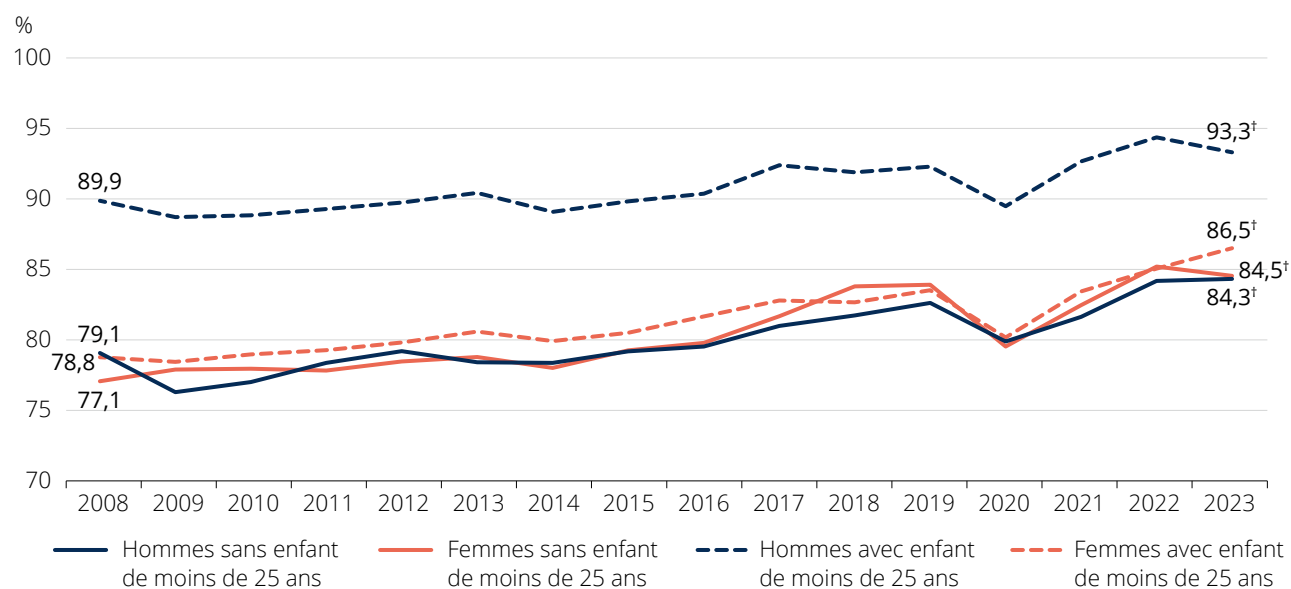
En 2008, le taux d'emploi des femmes et des hommes sans enfant ainsi que celui des mères se situaient légèrement sous la barre des 80 % (figure 2). Entre 2008 et 2023, le taux d'emploi de ces groupes a progressé de façon similaire. Chez les mères, en particulier, la hausse a été d'environ 8 points, et leur taux d'emploi s'est établi à environ 87 % en 2023. En comparaison, la croissance a également été d'environ 8 points chez les femmes sans enfant et leur taux d'emploi atteint environ 85 % en 2023.

De leur côté, les pères ont vu aussi leur taux d'emploi s'accroître, mais moins fortement, soit d'environ 3 points, car il était déjà plus élevé que celui des autres groupes en 2008 (près de 90 %). L'écart entre le taux d'emploi des pères et celui des autres groupes persiste durant toute la période, bien qu'il tende à diminuer notamment entre les mères et les pères. En effet, le taux d'emploi des mères, qui a progressé plus rapidement, s'est rapproché de celui des pères, et l'écart entre ces deux groupes est passé d'environ 11 points en 2008 à environ 7 points en 2023.

Par ailleurs, au moment le plus fort de la pandémie, en 2020, le taux d'emploi des femmes sans enfant est celui qui a le plus diminué (– 4,4 points) tandis que le taux d'emploi des hommes sans enfant, des mères et des pères a diminué d'environ 3 points. La croissance de l'emploi a repris depuis et les taux d'emploi de tous les groupes sont maintenant supérieurs à ce qu'ils étaient en 2019.

Figure 2

Taux d'emploi selon la situation parentale et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008-2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Quel que soit le groupe de population, le taux de chômage suit une tendance à la baisse

Chez les femmes et les hommes de 25 à 54 ans sans enfant, le taux de chômage a eu tendance à diminuer entre 2008 et 2023 malgré une hausse marquée, mais éphémère, pendant la pandémie en 2020 (figure 3). Il en va de même pour le taux de chômage des pères et des mères, qui se suivent et demeurent inférieurs à ceux des hommes et des femmes sans enfant durant la période analysée. Le taux de chômage des hommes sans enfant a diminué de près de 4 points depuis 2008, ce qui a eu pour effet de réduire l'écart entre eux et les autres groupes.

En 2023, le taux de chômage des mères et des pères demeure assez faible et s'établit respectivement à environ 2,9 % et 2,6 %. Chez les personnes sans enfant, le taux de chômage des hommes est de 5,5 % et celui des femmes, de 4,2 %.

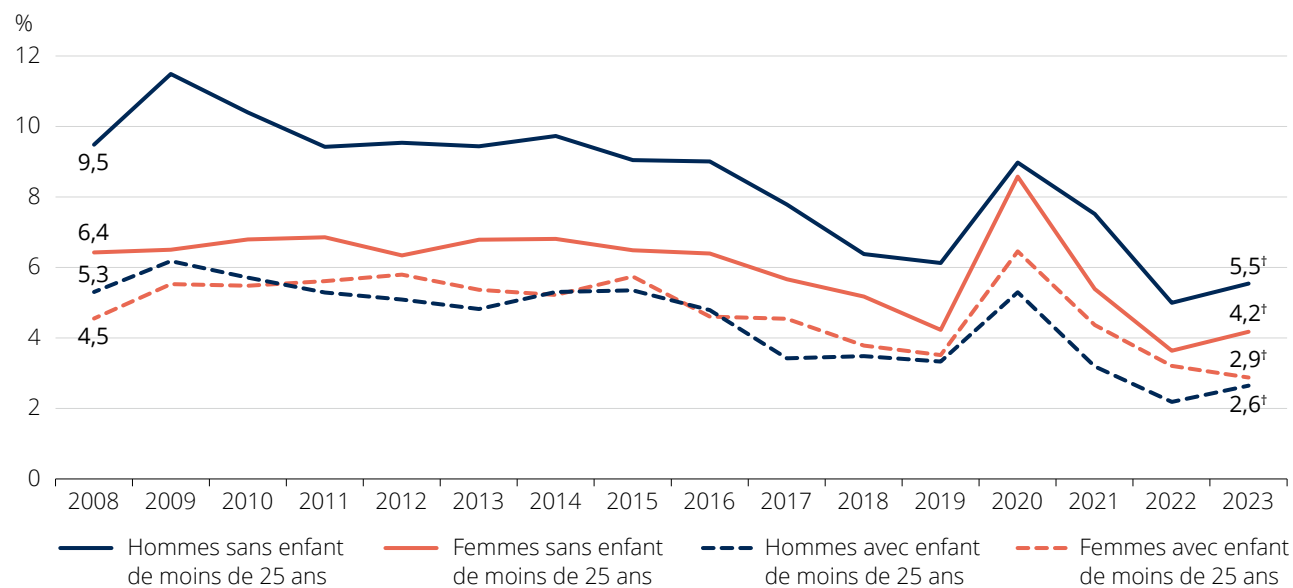
En somme, on constate qu'en 2023, les pères ont un taux d'activité et d'emploi plus élevé que les hommes sans enfant. Leur taux de chômage est aussi plus bas. Du côté des femmes, le taux d'activité, d'emploi et de chômage des mères est semblable à celui des femmes sans enfant. Le fait d'être parent semble donc être lié à une participation accrue au marché du travail chez les hommes, mais pas chez les femmes.

Participation au marché du travail selon la situation parentale et diverses caractéristiques

Dans cette deuxième section, nous proposons une analyse de la participation au marché du travail des personnes de 25 à 54 ans en tenant compte de certaines caractéristiques particulières des familles. Nous prendrons en compte l'âge du plus jeune enfant, la composition familiale (personnes en couple ou monoparentales), l'âge de la personne répondante, le niveau de scolarité, le statut migratoire et la province de résidence. La participation au marché du travail des différents groupes est mesurée par le taux d'emploi, qui est étroitement lié à la conciliation famille-travail.

Figure 3

Taux de chômage selon la situation parentale et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008-2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Plus le plus jeune enfant est âgé, plus l'écart est faible entre le taux d'emploi des mères et celui des pères

Entre 2008 et 2023, le taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 6 ans a augmenté d'environ 10 points de pourcentage pour s'établir à près de 82 % (figure 4). Ainsi, même si elles ont de jeunes enfants et donc, d'importantes responsabilités parentales, les femmes sont plus présentes qu'avant sur le marché du travail et leur taux d'emploi atteint un niveau record⁴. En outre, chez les mères dont le plus jeune enfant est âgé de 6 ans ou plus, on note un accroissement du taux d'emploi entre 2008 et 2023. En effet, celui-ci est d'environ 6 points chez celles dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 12 ans et d'un peu moins de 8 points chez celles dont le plus jeune enfant est âgé de 13 à 24 ans.

Les pères de jeunes enfants ont également vu leur taux d'emploi s'accroître durant cette période : il a crû d'un peu moins de 5 points pour s'établir à environ 93 %. Bien que ce taux soit plus élevé que celui des mères, l'écart entre les deux groupes s'est amoindri entre 2008 et 2023 ; il est passé d'environ 17 points à environ 11 points. On constate également que plus l'âge du plus jeune enfant est élevé, plus l'écart entre les mères et les pères en matière de taux d'emploi est faible. Ainsi, en 2023, celui-ci est environ 5 points chez les parents d'enfants de 6 à 12 ans et d'un peu plus de 3 points chez les parents d'enfants de 13 à 24 ans.

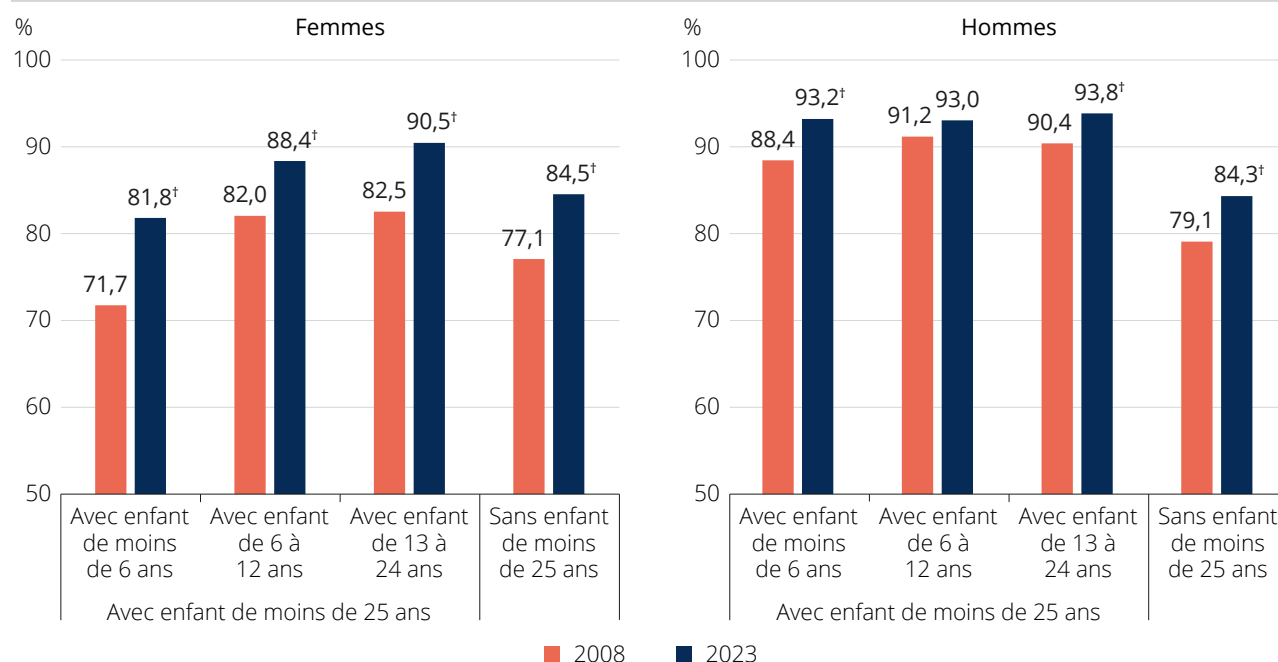
Par ailleurs, en 2023, le taux d'emploi des pères, peu importe l'âge du plus jeune enfant, se situe à environ 93 %. Il semble donc que l'âge du plus jeune enfant a peu d'incidence sur le taux d'emploi des pères. En outre, on note un

écart d'environ 10 points entre le taux d'emploi des pères et celui des hommes sans enfant. Il convient de noter ici que dans ce dernier groupe, il y a un accroissement du taux d'emploi de l'ordre de 5 points entre les années 2008 et 2023. Ce résultat s'apparente à celui observé chez les pères de jeunes enfants (âgés de moins de 6 ans).

La situation est différente chez les femmes, car le taux d'emploi des mères ayant au moins un enfant de moins de 6 ans (82 %) est plus faible que celui des mères ayant des enfants plus âgés. En effet, celui-ci est d'environ 88 % pour les mères d'enfants de 6 à 12 ans et d'environ 90 % pour les mères d'enfants de 13 à 24 ans. Le fait d'avoir au moins un enfant en bas âge est donc associé à un taux d'emploi moins élevé chez les mères.

Figure 4

Taux d'emploi selon l'âge du plus jeune enfant et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Pour connaître l'évolution depuis 1976 du taux d'emploi des mères selon l'âge du plus jeune enfant, voir [Indicateurs du marché du travail, résultats selon la situation familiale et le sexe, 25-54 ans, 1976-2022, Québec, Ontario, Canada](#).

Les mères monoparentales affichent un taux d'emploi similaire à celui des mères en couple⁵

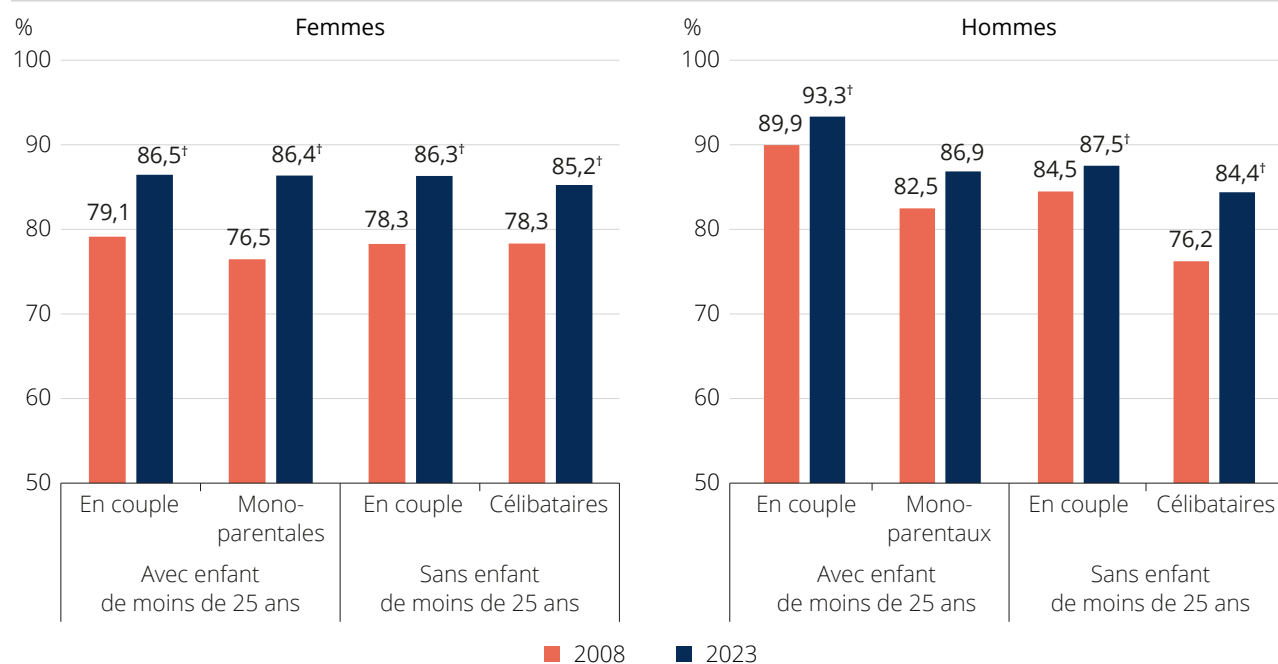
Entre 2008 et 2023, le taux d'emploi des mères monoparentales s'est accru de l'ordre de 10 points pour se fixer à environ 86 % (figure 5). Ainsi, malgré leurs contraintes familiales plus fortes, les mères monoparentales sont plus nombreuses en proportion qu'avant à occuper un emploi, et présentent un taux d'emploi proche de celui des pères monoparentaux et des mères en couple (environ 87 %). Ces dernières ont aussi accru leur présence en emploi avec un taux qui a augmenté d'environ 7 points durant la période.

L'écart entre les mères monoparentales et les pères monoparentaux en matière de taux d'emploi s'est essentiellement dissipé ; il était d'environ 6 points en 2008, tandis que l'on ne détecte pas d'écart statistiquement significatif en 2023. En comparaison, l'écart entre les pères et les mères en couple est passé d'environ 11 points à environ 7 points. L'écart entre le taux d'emploi des pères et celui des mères est donc plus grand chez les parents en couple que chez les parents monoparentaux.

Chez les pères de 25 à 54 ans qui sont en couple, on note une hausse du taux d'emploi d'un peu plus de 3 points entre 2008 et 2023. On observe une hausse similaire chez les pères monoparentaux, mais elle n'est pas significative sur le plan statistique. En 2023, le taux d'emploi des pères en couple demeure supérieur à celui des pères monoparentaux (environ 93 % c. 87 %).

Figure 5

Taux d'emploi selon la situation familiale et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Les personnes en couple sont celles qui déclarent cohabiter avec leur conjoint ou conjointe.

Plus une mère est âgée, plus elle est susceptible d'occuper un emploi ; on observe l'inverse pour les femmes sans enfant

La variable de l'âge du plus jeune enfant est étroitement liée à celle de l'âge du parent, car les jeunes parents ont généralement de jeunes enfants. Comme on l'a vu, les femmes ont une moindre participation au marché du travail lorsque l'enfant a moins de six ans ; ainsi les mères plus jeunes, qui ont plus souvent des enfants dans cette tranche d'âge, tendront à avoir un taux d'emploi plus bas. D'autres observations intéressantes peuvent également être faites lorsque l'on tient compte de l'âge de la mère.

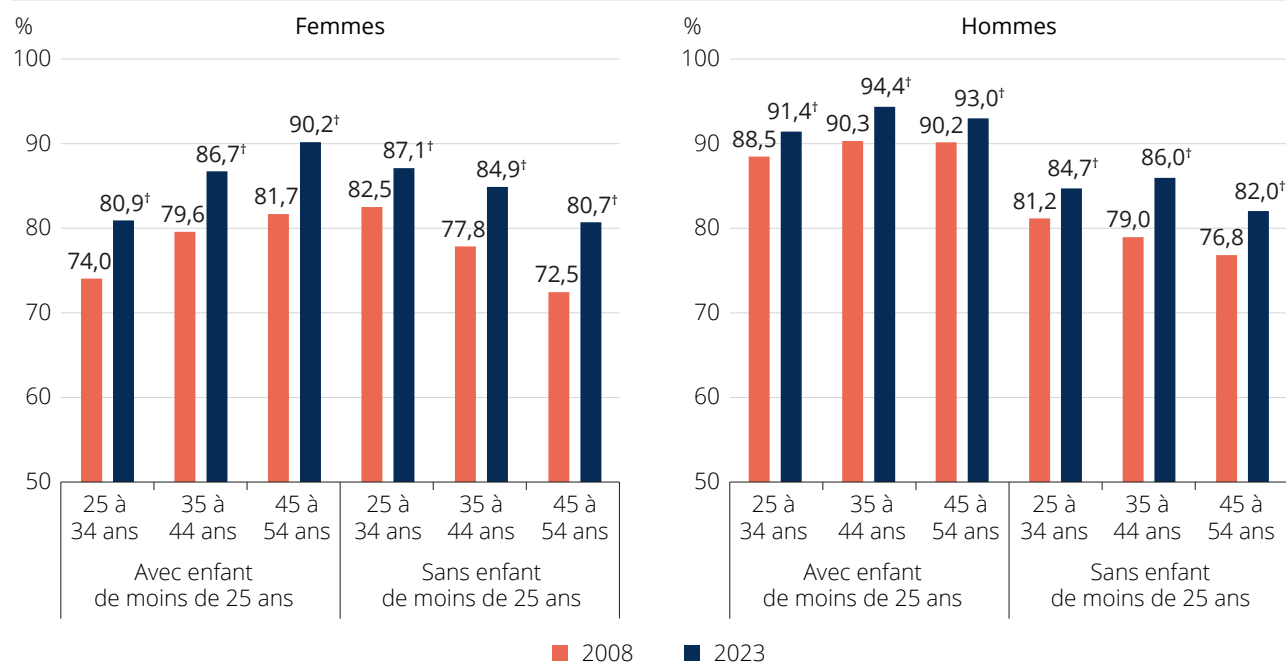
Entre 2008 et 2023, le taux d'emploi s'est accru dans chacun des groupes examinés (figure 6). Du côté des mères, on note des accroissements allant d'environ 7 à 9 points, tandis que les gains varient entre 3 et 4 points chez les pères.

Lorsqu'on compare la situation des mères entre elles, on constate que plus une femme est âgée, plus il est probable qu'elle occupe un emploi, et que cela est évidemment lié à l'âge du plus jeune enfant. En 2023, le taux d'emploi des mères âgées de 25 à 34 ans atteint environ 81 % tandis qu'il se situe à environ 87 % chez les mères âgées de 35 à 44 ans et à environ 90 % chez celles âgées de 45 à 54 ans.

à 54 ans. En outre, on constate que chez les femmes sans enfant, le taux d'emploi suit une tendance inverse, et que plus une femme est âgée, moins il est probable qu'elle soit sur le marché du travail. Ainsi, en 2023, ce taux se fixe à environ 87 % chez celles âgées de 25 à 34 ans, mais chute à environ 81 % chez les femmes âgées de 45 à 54 ans.

Figure 6

Taux d'emploi selon la situation parentale, l'âge et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, chez les pères, les taux demeurent élevés peu importe l'âge, et dépassent 90 %.

Dans les trois groupes d'âge, l'écart entre le taux d'emploi des mères et celui des pères a diminué entre les années 2008 et 2023 en raison d'un accroissement plus rapide de la participation des mères au marché de l'emploi. Chez les parents de 25 à 34 ans, l'écart a diminué d'environ 4 points durant la période et s'est établi à environ 11 points. En comparaison, cet écart a diminué de 3 points chez les

parents de 35 à 44 ans (écart d'environ 8 points) et d'environ 6 points chez les parents de 45 à 54 ans (écart d'environ 3 points). Ainsi, plus les parents sont âgés, plus l'écart entre eux au chapitre du taux d'emploi est faible, car il est lié, comme on l'a mentionné précédemment, à l'âge du plus jeune enfant dans le ménage.

De façon générale, les écarts entre le taux d'emploi des hommes sans enfant et celui des femmes sans enfant dans les différents groupes d'âge analysés

demeurent limités en comparaison de ceux notés chez les parents, et cela montre que la situation parentale n'a pas la même incidence chez les femmes et chez les hommes sur le statut d'emploi en 2023.



kali9 / iStock

Les mères qui ont un diplôme de niveau postsecondaire ou universitaire ont un taux d'emploi bien plus élevé que celles qui n'en n'ont pas

Entre 2008 et 2023, les mères ayant des enfants âgés de moins de 25 ans et possédant un diplôme postsecondaire ont vu leur taux d'emploi s'accroître de près de 7 points : il est passé d'environ 82 % à 89 % (figure 7). Leur taux d'emploi est sensiblement du même ordre que celui des mères ayant un diplôme universitaire (90 %), dont le taux d'emploi a augmenté d'environ 5 points durant la même période.

Par contre, le taux d'emploi des mères ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires n'a pas connu

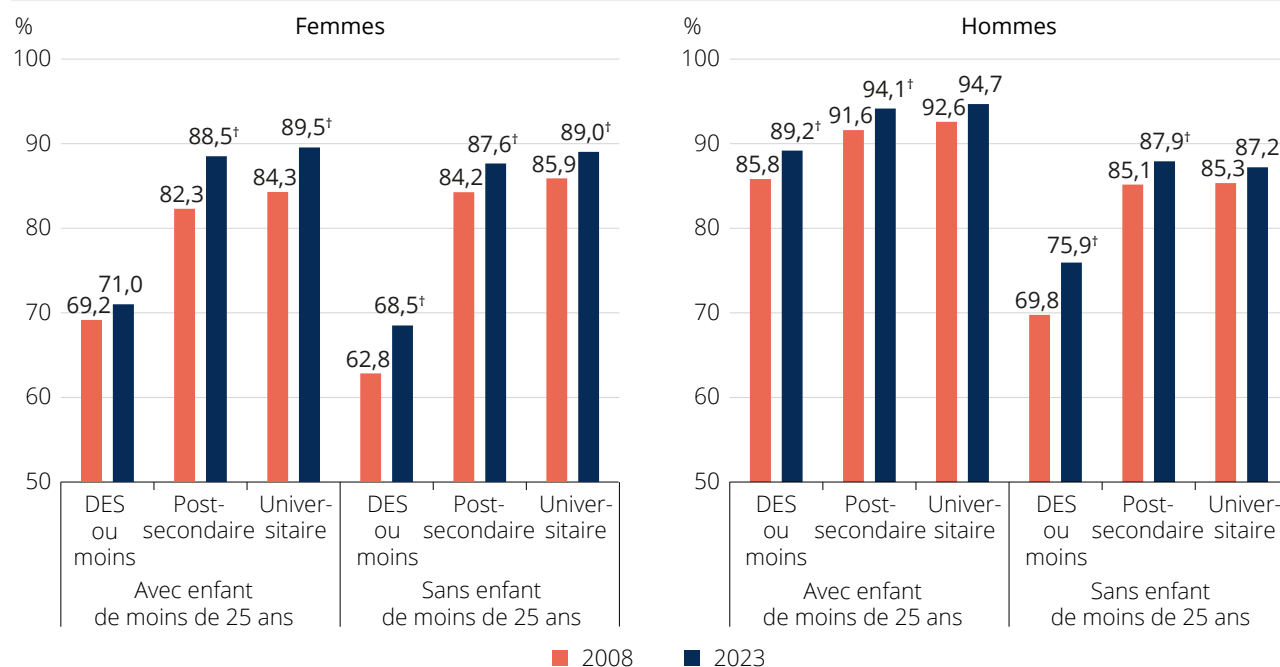
d'accroissement statistiquement significatif. Ce taux se situe à environ 71 %, soit un peu moins de 20 points de moins que celui des mères plus scolarisées. C'est aussi chez les mères ayant une scolarité secondaire ou moins que l'on constate le plus grand écart par rapport aux pères. Celui-ci était d'environ 18 points en 2023. Chez les personnes plus scolarisées, l'écart entre le taux d'emploi des pères et celui des mères se situe entre 5 à 6 points, et est en baisse par rapport à 2008 (entre 8 et 9 points).

Les pères sans diplôme universitaire ont vu leur taux d'emploi s'accroître entre 2008 et 2023. On note, en outre, que le taux d'emploi des pères ayant une scolarité secondaire ou moins s'est accru de l'ordre de 3 points pour se fixer à environ

89 % en 2023. Ce taux demeure moins élevé que celui des pères plus scolarisés, qui se situe entre 94 et 95 %. Les pères plus scolarisés ont donc une très forte participation au marché de l'emploi. Ces derniers demeurent aussi plus actifs que leurs homologues sans enfant. Ainsi, si l'on compare les pères et les hommes sans enfant, on note un écart d'environ 6 points chez les détenteurs de formation postsecondaire et d'environ 8 points chez les diplômés universitaires. Ces écarts sont plus faibles que celui observé chez les hommes moins scolarisés. En effet, avec un taux d'emploi d'environ 76 %, les hommes sans enfant qui ont tout au plus une formation secondaire accusent un retard de 13 points par rapport aux pères ayant un tel niveau d'études.

Figure 7

Taux d'emploi selon la situation parentale, le niveau de scolarité et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'écart entre le taux d'emploi des mères immigrantes et celui des mères non immigrantes a diminué entre 2008 et 2023

Entre 2008 et 2023, le taux d'emploi des mères immigrantes s'est accru d'environ 15 points pour se fixer à environ 77 % (figure 8). De leur côté, les mères non immigrantes ont vu aussi leur taux d'emploi augmenter, mais moins fortement. Il a en effet augmenté d'environ 8 points pour s'établir à près de 91 % en 2023. La plus forte croissance relative du taux d'emploi des mères immigrantes a fait en sorte de réduire l'écart entre elles et les mères non immigrantes, lequel est passé d'environ 20 points en 2008 à environ 14 points en 2023.

Du côté des femmes sans enfant, on remarque une hausse du taux d'emploi d'environ 9 points, tant chez les femmes

immigrantes que chez les femmes non immigrantes. Comme la hausse a été la même, l'écart entre le taux d'emploi des femmes immigrantes et celui des femmes non immigrantes est resté stable, soit un peu plus de 10 points. En 2023, les femmes immigrantes sans enfant affichent un taux d'emploi d'environ 77 % comparativement à 88 % chez les femmes non immigrantes sans enfant.

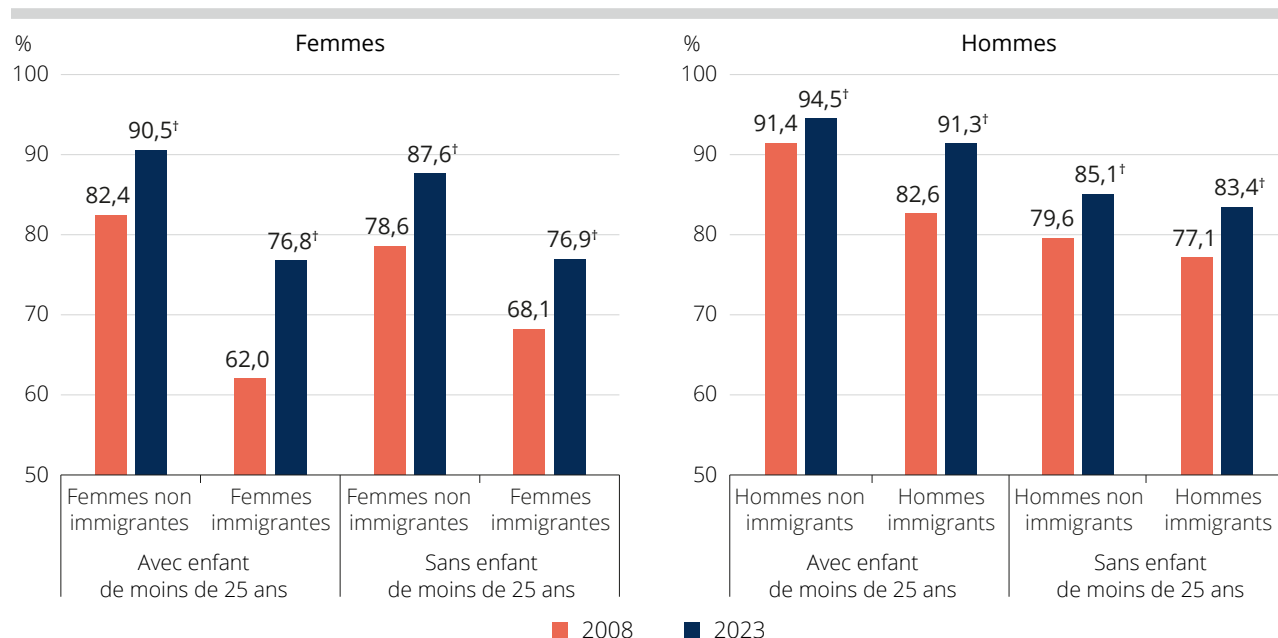
Lorsque l'on examine la situation chez les pères, on constate qu'il y a eu également une augmentation de leur taux d'emploi. Celle-ci a été plus forte chez les pères immigrants que chez les pères non immigrants (environ 9 points comparativement à 3 points). En conséquence, l'écart entre les pères immigrants et les pères non immigrants, qui était d'environ 9 points en 2008, a diminué pour se

situer aux alentours de 3 points en 2023. Dans les deux groupes, le taux d'emploi dépasse maintenant les 90 %.

Enfin, la comparaison entre les sexes révèle que l'écart en matière de taux d'emploi entre 2008 et 2023 s'est atténué à la fois entre les mères non immigrantes et les pères non immigrants (il est passé d'environ 9 points à 4 points) et entre les mères immigrantes et les pères immigrants (il est passé d'environ 21 points à environ 15 points). Il convient de souligner ici que l'écart entre les femmes immigrantes et les hommes immigrants est trois fois et demie plus élevé que l'écart observé entre les femmes non immigrantes et les hommes non immigrants. On peut donc présumer qu'il est plus difficile pour les mères immigrantes que pour les mères non immigrantes de concilier responsabilités parentales et responsabilités professionnelles⁶.

Figure 8

Taux d'emploi selon la situation parentale, le statut migratoire¹ et le sexe, personnes de 25 à 54 ans, Québec, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

1. La catégorie de personnes immigrantes comprend seulement les personnes immigrantes admises.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

6. L'écart plus important observé entre le taux d'emploi des mères immigrantes et celui des pères immigrants dépend de plusieurs facteurs, dont évidemment les stratégies et les obligations familiales. Pour en savoir davantage sur le sujet, consultez la publication suivante : [Taux d'emploi et revenu d'emploi des Québécoises : quels écarts entre les personnes immigrantes et non immigrantes?](#)

Participation au marché du travail selon la situation parentale et la province

C'est au Québec que l'écart entre le taux d'emploi des mères et celui des pères est le plus faible

Entre 2008 et 2023, le taux d'emploi des mères québécoises a augmenté de près de 8 points, soit davantage que ce qui est observé dans les autres principales provinces au Canada (figure 9). En effet, la croissance a été d'environ 4 points en Ontario et en Colombie-Britannique et d'environ 3 points en Alberta. En 2023, les mères du Québec affichent un taux d'emploi de près de 87 % comparative-ment à environ 80 % en Ontario, à environ 78 % en Alberta et à environ 79 %

en Colombie-Britannique. Les mères québécoises ont donc un taux supérieur d'environ 7 à 9 points à celui de leurs consœurs vivant dans les autres principales provinces au Canada et cette avance s'est accentuée par rapport à 2008.

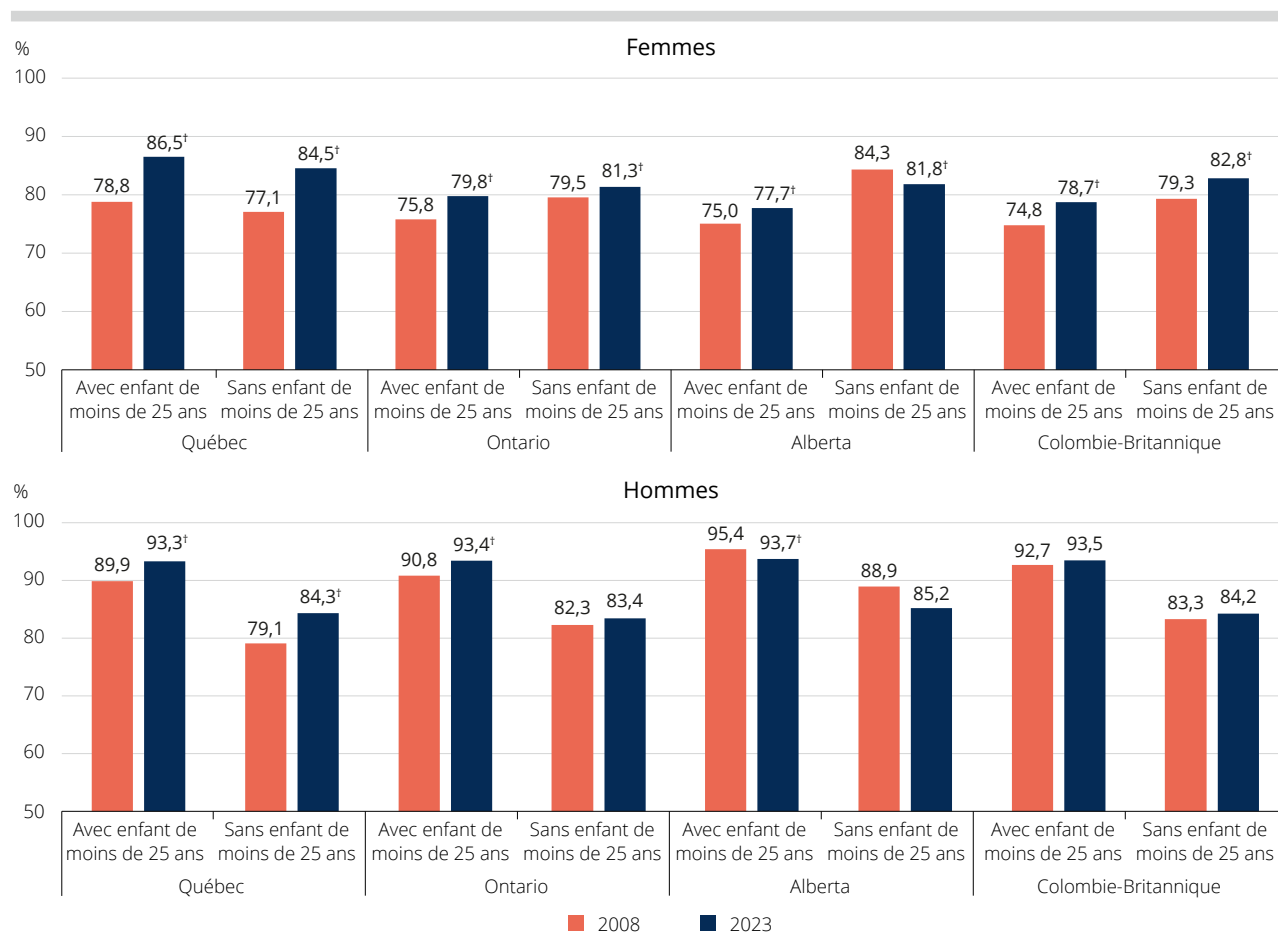
Par ailleurs, c'est aussi au Québec que l'écart entre les mères et les pères en matière de taux d'emploi est le plus bas en 2023. En effet, celui-ci est d'environ 7 points au Québec, mais grimpe à environ 14 points en Ontario, à environ 16 points en Alberta et à environ

15 points en Colombie-Britannique. Ces chiffres indiquent donc qu'il y a moins de différences entre les mères et les pères au Québec que dans les autres provinces pour ce qui est de l'occupation d'un emploi.

La situation chez les pères révèle que l'accroissement du taux d'emploi est plus marqué au Québec que dans les régions de comparaison. Toutefois, il convient de noter que le taux observé en 2023 au Québec, soit un peu plus de 93 %, s'apparente à celui des autres principales provinces au Canada.

Figure 9

Taux d'emploi selon la situation parentale et le sexe, résultats pour les principales provinces du Canada, personnes de 25 à 54 ans, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Quel que soit l'âge du plus jeune enfant, le taux d'emploi des mères est plus élevé au Québec que dans les autres principales provinces au Canada, et une hausse de celui-ci est observée entre 2008 et 2023

Entre 2008 et 2023, le taux d'emploi des mères québécoises dont le plus jeune enfant est âgé de moins de six ans est passé d'environ 72 % à environ 82 % (figure 10). Cette augmentation, de l'ordre de 10 points, est plus forte que celles observées dans les provinces de comparaison. En Ontario et en Alberta, l'accroissement a été d'environ 7 points, et en Colombie-Britannique, d'environ 8 points. Les mères québécoises de jeunes enfants ont ainsi accru leur avance sur leurs homologues des

autres provinces durant la période étudiée. En 2023, elles affichent un taux d'emploi supérieur d'environ 7 points à celui de l'Ontario, d'environ 11 points à celui de l'Alberta et d'environ 7 points à celui de la Colombie-Britannique.

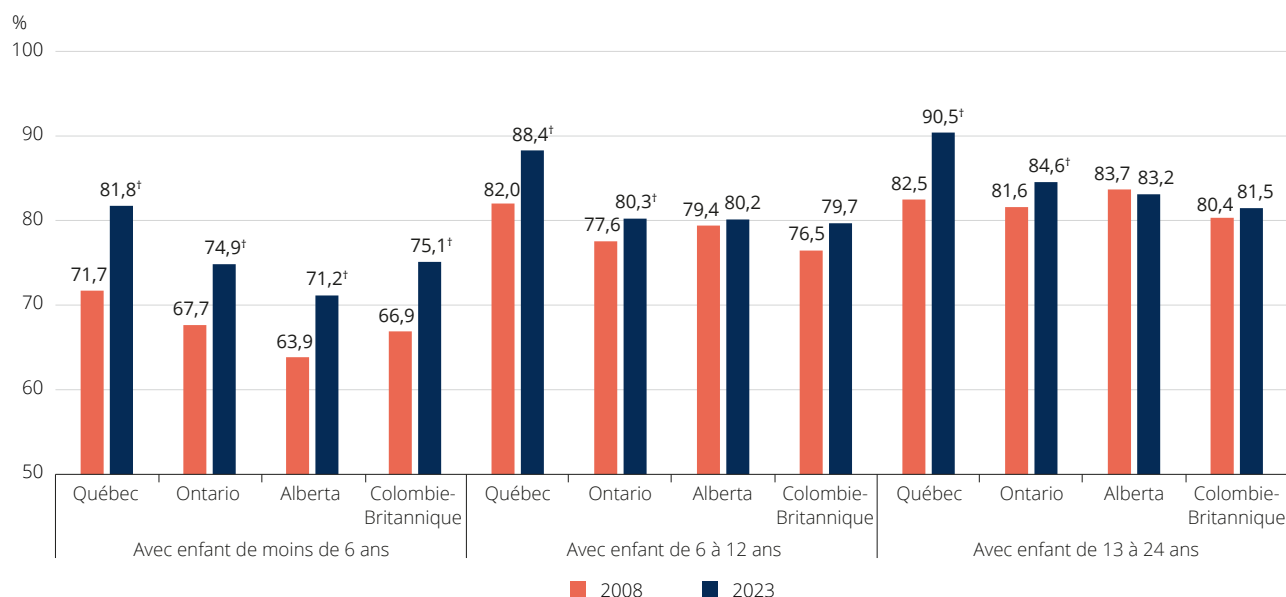
Cette situation est également observée chez les mères québécoises ayant des enfants plus âgés. Le taux d'emploi a en effet augmenté de l'ordre de 6 points chez les mères québécoises dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 12 ans et d'environ 8 points pour les mères d'enfants âgés de 13 à 24 ans. Dans les deux groupes, le taux d'emploi s'établit respectivement à environ 88 % et 91 % en 2023. En comparaison, l'augmentation dans les autres principales provinces

du Canada chez les mères n'a pas dépassé 4 points et l'écart entre les autres provinces et le Québec s'est accru. Ainsi, au Québec, le taux d'emploi des mères d'enfants de 6 à 12 ans est supérieur d'environ 8 à 9 points à celui observé dans les autres provinces, et celui des mères d'enfants de 13 à 24 ans, de 6 à 9 points.

De façon générale, le fait que la croissance du taux d'emploi soit plus forte chez les mères québécoises que chez les mères des autres principales provinces s'explique en grande partie par une augmentation plus élevée du taux d'emploi des mères immigrantes entre 2008 et 2023 (voir encadré).

Figure 10

Taux d'emploi selon l'âge du plus jeune enfant, résultats pour les principales provinces au Canada, mères de 25 à 54 ans, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

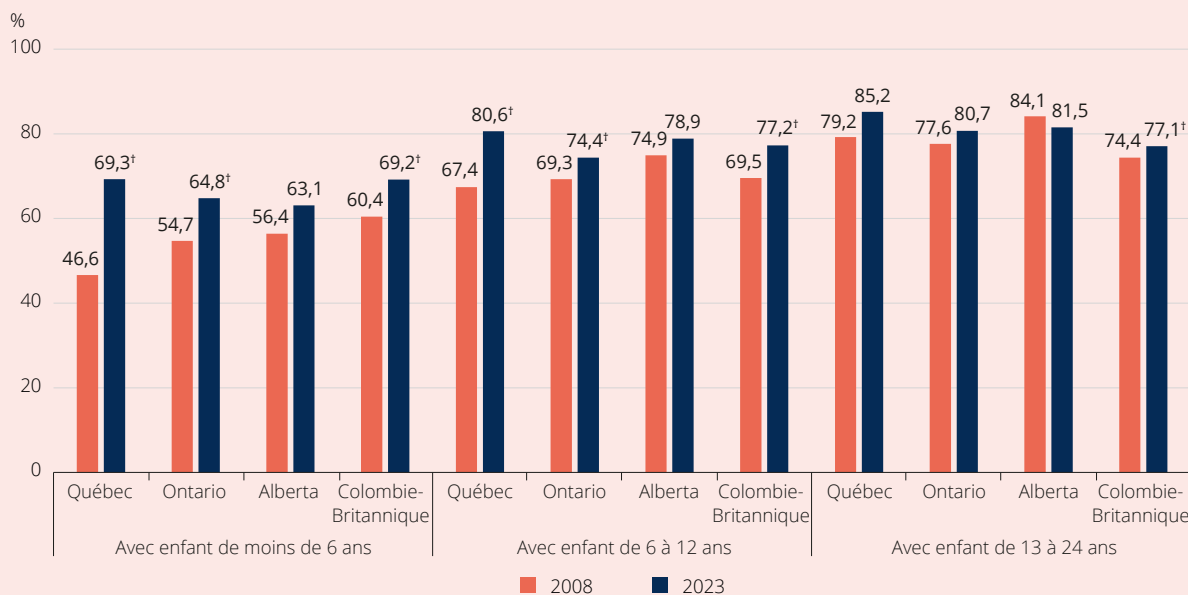
Évolution du taux d'emploi des mères immigrantes au Québec et dans les autres principales provinces

En 2008, le taux d'emploi des mères immigrantes dont le plus jeune enfant avait moins de 6 ans s'établissait à environ 47 % au Québec (figure 11). Ce taux était inférieur d'environ 8 points à celui de l'Ontario, de 10 points à celui de l'Alberta et d'environ 14 points à celui de la Colombie-Britannique. La situation en 2023 est fort différente. En effet, le taux d'emploi des mères immigrantes québécoises a crû de 23 points depuis 2008 pour s'établir à 69 % en 2023. Ces dernières ont donc rattrapé leur retard par rapport aux mères immigrantes de la Colombie-Britannique, et leur taux d'emploi dépasse maintenant celui des mères immigrantes de jeunes enfants de l'Ontario et de l'Alberta de près de 5 et 6 points respectivement, bien que ces écarts ne soient pas significatifs sur le plan statistique.

La situation chez les mères immigrantes dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 12 ans ou de 13 à 24 ans est similaire : le taux d'emploi des mères immigrantes du Québec s'est accru plus rapidement que celui des mères immigrantes des autres principales provinces. En 2023, le taux d'emploi des mères immigrantes du Québec qui ont un enfant de 6 à 12 ans est désormais plus élevé qu'en Ontario (environ 81 % c. 74 %), et celui de celles qui ont un enfant de 13 à 24 ans est aussi plus élevé qu'en Colombie-Britannique (environ 85 % c. 77 %). Comme mentionné précédemment, la croissance plus forte du taux d'emploi des mères québécoises par rapport aux mères des autres principales provinces s'explique en grande partie par une augmentation plus élevée du taux d'emploi des mères immigrantes entre 2008 et 2023.

Figure 11

Taux d'emploi selon l'âge du plus jeune enfant, résultats pour les principales provinces au Canada, mères immigrantes¹ de 25 à 54 ans, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

1. La catégorie de personnes immigrantes comprend seulement les personnes immigrantes admises.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'écart entre le taux d'emploi des mères et celui des pères est moins élevé au Québec que dans les autres principales provinces au Canada, et ce, peu importe l'âge du plus jeune enfant

En 2023, l'écart entre le taux d'emploi des mères québécoises dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 6 ans et celui des pères québécois ayant des enfants du même âge s'établit à environ 11 points (figure 12). Cet écart est plus élevé dans les autres principales provinces canadiennes : il se chiffre à environ 19 points en Ontario, à environ 22 points en Alberta et à environ 18 points en Colombie-Britannique. Ces résultats montrent que l'écart en matière de taux d'emploi entre les mères

et les pères ayant de jeunes enfants est moins prononcé au Québec que dans les autres principales provinces au Canada. Dans toutes les régions étudiées, l'écart entre le taux d'emploi des mères et celui des pères qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans a diminué, en particulier en Alberta (environ 9 points) et en Colombie-Britannique (environ 8 points). Il faut dire que les écarts observés dans ces régions étaient élevés en 2008, soit de 26 à 31 points, comparativement à environ 17 points au Québec et 24 points en Ontario.

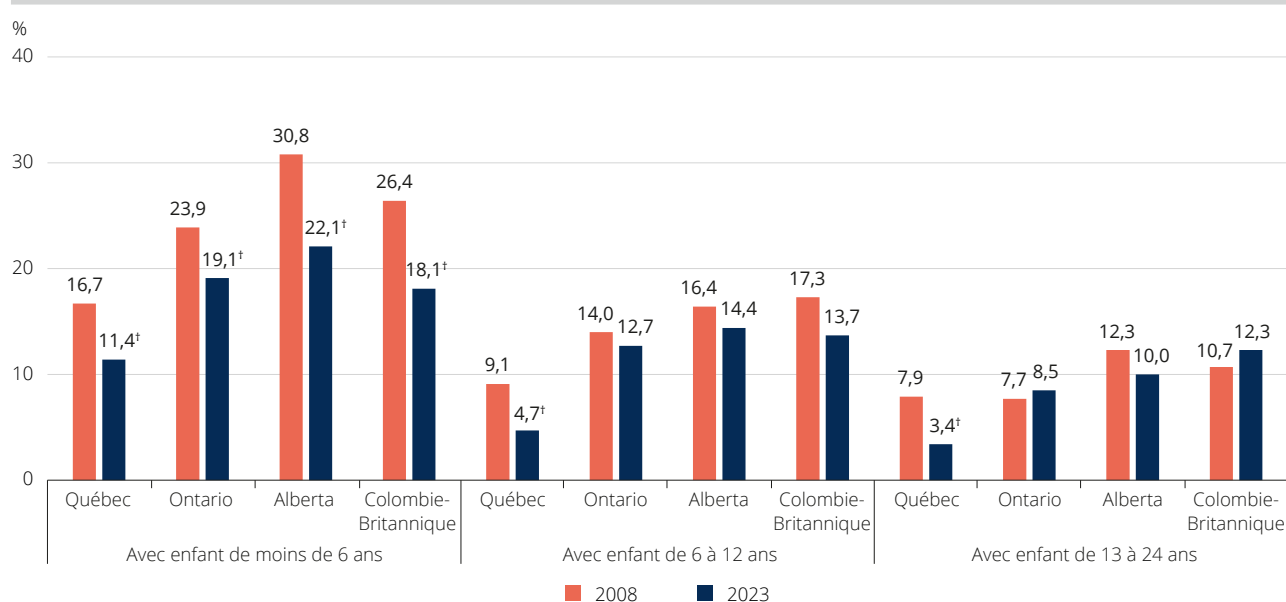
Au Québec, chez les parents dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 12 ans, on observe une baisse de l'écart entre les pères et les mères de l'ordre de 4 points. En 2023, l'écart se situe à près

de 5 points, loin de ce qu'on observe en Ontario (environ 13 points), en Alberta (14 points) et en Colombie-Britannique (14 points). La situation demeure aussi avantageuse pour les mères québécoises dont le plus jeune enfant est âgé de 13 à 24 ans. En effet, l'écart entre leur taux d'emploi et celui des pères est d'environ 3 points en 2023, comparativement à environ 9 points en Ontario, 10 points en Alberta et 12 points en Colombie-Britannique.

Ces données indiquent donc que l'écart entre les mères québécoises et les pères québécois en matière de taux d'emploi, peu importe l'âge du plus jeune enfant, est moindre que l'écart observé dans les autres principales provinces au Canada en 2023.

Figure 12

Écart en point de pourcentage entre le taux d'emploi des mères et celui des pères selon l'âge du plus jeune enfant, résultats pour les principales provinces au Canada, parents de 25 à 54 ans, 2008 et 2023



† Variation statistiquement significative entre 2008 et 2023 au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Comme indiqué en introduction, cette étude avait comme objectif de mettre à jour la publication [Le marché du travail et les parents](#) (2009), dans laquelle on présentait l'évolution historique de la participation au marché du travail des parents entre 1976 et 2008. La mise à jour de cette publication montre que la participation à l'emploi, mesurée par le taux d'emploi, a notamment continué sa progression chez les mères entre les années 2008 et 2023. Dans les diverses analyses qui ont été présentées, on a constaté une croissance du taux d'emploi des mères québécoises, en particulier chez celles ayant des enfants en bas âge (moins de six ans). Il convient de rappeler que dans ce groupe, le taux d'emploi s'est accru d'environ 10 points pour s'établir à environ 82 % en 2023, un niveau record pour ces dernières.

Le taux d'emploi d'autres groupes a aussi augmenté entre 2008 et 2023, dont celui des mères monoparentales, qui a crû de l'ordre de 10 points et qui s'est établi à environ 86 %, soit un taux

proche de celui des pères monoparentaux et des mères en couple. Les barrières à l'emploi semblent donc moins présentes qu'avant pour les mères monoparentales. L'analyse a aussi permis de mettre en lumière l'accroissement important (d'environ 15 points) du taux d'emploi des mères immigrantes, qui a fait en sorte de réduire l'écart entre elles et les mères non immigrantes. On a vu par ailleurs que le fait d'avoir une scolarité postsecondaire ou universitaire chez les mères était associé à un taux d'emploi élevé. Toutefois, chez les mères ayant un niveau d'études inférieur, l'enjeu de la participation au marché de l'emploi demeure, puisque leur taux d'emploi n'a pas crû entre 2008 et 2023, et demeure largement inférieur à celui des mères plus diplômées ; il se situe à environ 70 %, soit 20 points de moins.

Évidemment, la croissance du taux d'emploi des mères a eu pour conséquence de réduire l'écart entre elles et les pères qui ont, malgré leur taux d'emploi déjà élevé, connu plusieurs hausses de leur

taux d'emploi, mais moins fortes que celles observées chez les mères. Chez les parents dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 6 ans, cet écart est passé d'environ 17 points en 2008 à environ 11 points en 2023. Les mères monoparentales, en particulier, ont vu l'écart entre elles et les pères monoparentaux se dissiper durant la période ; il est passé de 6 à moins d'un point. Chez les personnes immigrantes, la croissance importante du taux d'emploi des mères leur a permis également de réduire l'écart entre elles et les pères, lequel est passé de 21 points à 15 points. Toutefois, on a souligné que cet écart demeure trois fois et demie plus important que celui observé chez les parents non immigrants, qui se situe à environ 4 points en 2023. En outre, chez les mères ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires, l'écart entre elles et les pères ayant le même niveau d'études est demeuré élevé, soit environ 18 points en 2023.



Morsa Images / iStock

L'enjeu de la conciliation travail-famille demeure encore plus important chez les mères ayant des enfants en bas âge (moins de 6 ans), puisque leur taux d'emploi en 2023 (82 %) demeure plus faible que celui des mères dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 12 ans (88 %) ou de 13 à 24 ans (91 %). On constate ainsi que les responsabilités parentales ont une plus forte incidence sur le taux d'emploi des mères que sur celui des pères, puisque le taux d'emploi des

pères demeure sensiblement le même, peu importe l'âge du plus jeune enfant (93-94 %).

Enfin, les résultats comparatifs entre le Québec et les autres principales provinces indiquent que les mères québécoises ont des taux d'emploi supérieurs aux autres, et ce, même si l'on tient compte de l'âge du plus jeune enfant. De plus, les écarts observés entre les mères et les pères du Québec en matière de taux d'emploi sont moins élevés que ceux observés dans les autres

principales provinces au Canada. Par exemple, en 2023, chez les parents dont le plus jeune enfant a moins de six ans, cet écart était de 11 points au Québec comparativement à environ 19 points en Ontario, à environ 22 points en Alberta et à environ 18 points en Colombie-Britannique.

Source des données, définitions et qualité des données

Source des données

La source des données utilisée pour la réalisation de cet article est l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. L'EPA est réalisée sur une base mensuelle auprès d'approximativement 56 000 ménages canadiens hors institutions (10 185 ménages pour le Québec, selon le [Guide de l'Enquête sur la population active 2020](#)). Les données de l'EPA sont recueillies par province selon un plan de sondage avec renouvellement de panel. Les ménages sélectionnés demeurent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. L'EPA présente des estimations sur l'emploi et le chômage ainsi que d'autres indicateurs tels que le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité. De plus, elle fournit des renseignements approximatifs sur l'emploi selon la branche d'activité, la profession, le nombre d'heures travaillées, etc. Il est possible de croiser ces données selon une variété de caractéristiques démographiques. Des estimations sont diffusées pour le Canada, pour les provinces, pour les territoires et pour plusieurs régions infraprovinciales, comme les régions économiques. En ce qui concerne la main-d'œuvre salariée, les estimations sur les salaires,

la couverture syndicale, la permanence de l'emploi et la taille du lieu de travail sont également disponibles.

Définitions

Population

Dans ce document d'analyse, la population visée est celle des personnes âgées de 25 à 54 ans occupées durant la semaine de référence de l'*Enquête sur la population active*. La population cible de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes qui résident dans les provinces du Canada, à l'exception de celles qui suivent : les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements (par exemple, les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos).

Période d'analyse

La période d'analyse va de 2008 à 2023. Elle commence à la dernière année de la période visée par la publication [Le marché du travail du travail et les parents](#), qui porte sur les années 1976 à 2008.

Âge du plus jeune enfant

L'indicateur de l'âge du plus jeune enfant comprend trois groupes, qui reflètent en partie les responsabilités

familiales : 1) enfants de moins de 6 ans (période préscolaire et accès aux services de garde en installation ou en milieu familial ; 2) enfants de 6 à 12 ans (période de scolarisation primaire et accès aux services de garde en milieu scolaire) et 3) enfants de 13 à 24 ans (période de scolarisation de niveau secondaire ou plus, s'il y a lieu).

Niveau d'études

Trois niveaux d'études ont été utilisés : 1) les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (DES) ; 2) les personnes ayant au plus un diplôme d'études postsecondaires et 3) les personnes ayant au moins un diplôme d'études universitaires (baccalauréat ou plus).

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Suite à la page 18

Qualité des données

À moins d'indication contraire, toutes les estimations ont des coefficients de variation inférieurs à 15 %.

Les estimations de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont ainsi sujettes à une certaine variabilité, qui est d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les régions, les industries, etc. Les estimations tirées de cette enquête sont aussi sujettes à des erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage. Généralement, deux types d'erreurs peuvent survenir lors d'une enquête : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non liées à l'échantillonnage. Le premier type d'erreur correspond à la différence entre les données estimées à partir de l'échantillon de l'enquête et celles qui auraient été obtenues à partir d'un recensement. Par conséquent, une erreur d'échantillonnage résulte de la variabilité des échantillons. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont liées entre autres à la non-réponse, à la collecte et au traitement des données. Les statistiques produites dans le cadre de cette étude tiennent compte des erreurs d'échantillonnage à partir de la méthode des poids d'auto-amorçage. Dans les données de l'EPA,

y compris les suppléments, 1 000 poids ont été produits au moyen de cette méthode et ont été appliqués aux statistiques produites.

L'ampleur de la variabilité des estimations est mesurée ici par l'erreur type. De façon générale, plus celle-ci est petite, plus l'estimation est précise. L'erreur type est utilisée entre autres pour construire des intervalles de confiance ou pour faire de l'inférence statistique ; par exemple, on s'en sert pour déterminer s'il y a une différence significative entre une caractéristique d'une sous-population et une valeur donnée, ou entre deux sous-populations.

Aux fins de l'article, l'ISQ a produit les intervalles de confiance à partir du logiciel SUDAAN au moyen des poids d'auto-amorçage (*bootstrap*) produits par Statistique Canada afin de déterminer s'il y avait des différences statistiquement significatives entre les sous-populations comparées. Le niveau de confiance associé aux intervalles de confiance est de 95 %. En conséquence, le seuil du test statistique réalisé est $\leq 5\%$. Les différences statistiquement significatives indiquées dans les figures reposent sur la comparaison des intervalles de confiance au seuil de 0,05.

Expressions utilisées dans le texte

Les résultats présentés dans ce document d'analyse proviennent de données d'enquêtes et comportent donc un certain degré d'erreur, d'où l'utilisation dans le texte de certaines expressions telles que près de, environ et de l'ordre de, qui rappellent qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

Mention

Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Participation des parents au marché du travail : évolution de 2008 à 2023*. [En ligne], L'Institut, Québec, 17 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/statistique.quebec.ca/fr/fichier/participation-parents-marche-travail-2008-2023.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Luc Cloutier-Villeneuve et Pierre-Olivier Paré

Direction des statistiques du travail et de la rémunération :

Patrice Gauthier, directeur

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cjd@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2024
ISBN 978-2-550-99062-8 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2024

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction